

Écoresponsabilité des cabinets dentaires libéraux



Janvier 2024

Sommaire

01 LES ÉMISSIONS CARBONES DU SYSTÈME DE SANTÉ

02 LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

04 L'IMPLICATION (RÉCENTE) DES POUVOIRS PUBLICS

07 COMMENT RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES
CABINETS LIBÉRAUX ?

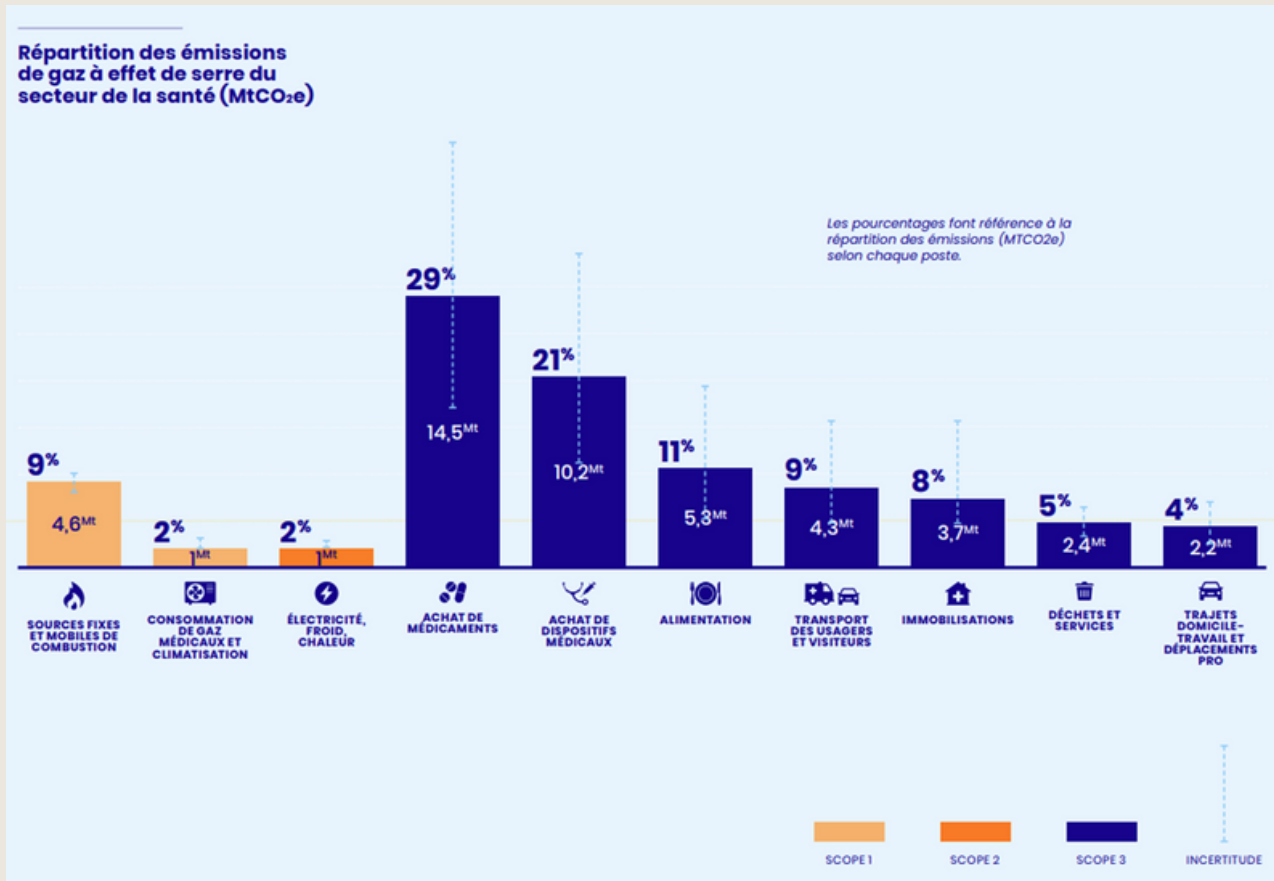
11 FOCUS SECRÉTARIAT : *LES 10 GESTES POUR UN
SECRÉTARIAT ÉCORESPONSABLE*

14 BIBLIOGRAPHIE



Les émissions carbone du système de santé

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur de la santé représentent 49 millions de tonnes équivalent CO₂ (MtCO₂), soit 8,1% de l'empreinte carbone de la France [1].



Ainsi, concernant les émissions directes (Scope 1), les émissions sont majoritairement issues des sources fixes de combustion.

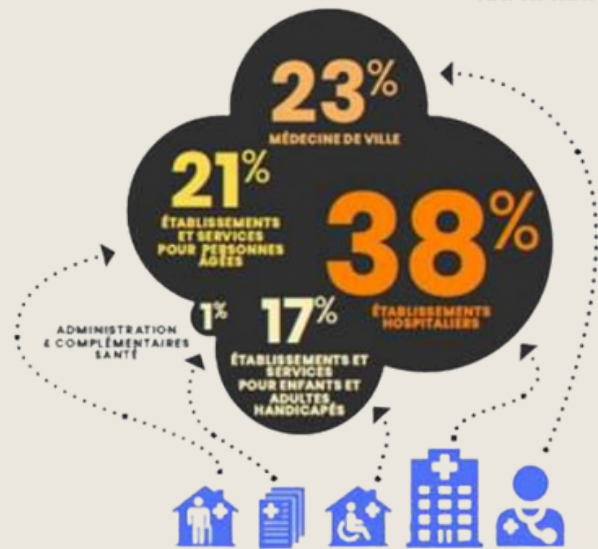
Plus concrètement, ces émissions sont notamment dues à la consommation de fioul et de gaz pour des usages comme le chauffage ou l'eau chaude sanitaire.

Les émissions indirectes, produites en dehors des structures (scope 3) sont à l'origine de plus de 87% du total des émissions de gaz à effet de serre. Et au sein de ces émissions, la part très large des achats de produits de santé : médicaments et dispositifs médicaux qui représentent la moitié des émissions du secteur de la santé.

[1] The Shift Project. Décarboner la santé pour soigner durablement. 2023.
<https://theshiftproject.org/article/decarboner-sante-rapport-2023/>

En termes d'émission par acteur, la répartition est la suivante :

- Établissements hospitaliers : 18 %
- Médecine de ville : 11 %
- Établissements et services pour adultes et enfants handicapés : 8 %
- Établissements et services pour personnes âgées : 10 %
- Administration publique et les complémentaires de santé : 1 %
- Émissions non attribuées (médicaments, dispositifs médicaux, utilisation des gaz médicaux et déchets) : 52%



Source : 230225-TSP-PTEF-Rapport final-Santé_v2_DEF2.pdf (theshiftproject.org)

Figure 2 - Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé par acteur

Source : calculs *The Shift Project* 2025

Note : Cette répartition ne prend pas en compte les émissions aux achats de médicaments et de dispositifs médicaux.

La formation des professionnels de santé aux enjeux du changement climatique

Dans ce contexte, la question se pose de savoir si les professionnels de santé sont suffisamment formés pour appréhender la transition énergétique et écologique dans leurs cabinets.

Dans le cadre des travaux du Shift project, une étude a été réalisée.

La réponse est autant décevante qu'inquiétante.



Formation initiale

Un recensement national des programmes universitaires sur les enjeux environnementaux (CSE) a été effectué.

Le recueil d'informations a été réalisé auprès de plusieurs acteurs, dont les étudiants en chirurgie dentaire (UNECD), mais aussi directement auprès des étudiants via un questionnaire.

L'objectif du questionnaire était de recueillir leur avis sur la présence dans leur formation d'enseignements sur les enjeux énergétiques et environnementaux. Ce questionnaire a été diffusé via les associations nationales étudiantes et un réseau d'étudiants.

Au total, 3384 étudiants en santé en France ont répondu au questionnaire (les étudiants en odontologie ont été les 2ème répondant (11%) après les étudiants en médecine (52%)).

Les trois-quarts de ces répondants affirment ne pas avoir bénéficié d'enseignements sur les enjeux climatiques ou environnementaux. La demande est pourtant là : 84 % des étudiants interrogés estiment qu'ils devraient être formés, selon l'étude menée par Marine Sarfati pour The Shift Project en 2021.

Parallèlement, les auteurs de l'enquête ont effectué le recensement de 193 établissements :

- 16 facultés dentaire
- 32 Instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)
- 50 Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- 22 facultés de médecine
- 24 facultés pour la PACES
- 26 écoles de maïeutique
- 23 facultés de pharmacie

Sur les 193 établissements recensés, 60 proposaient un cours sur les enjeux environnementaux (CSE) soit 31 %.

Le pourcentage d'établissements proposant un CSE était variable selon les filières, de 0 % pour les étudiants en dentaire à 78 % pour les étudiants en pharmacie.

Les résultats du questionnaire mettent en lumière une inadéquation entre la demande des étudiants et l'offre de formation en réponse :

- une forte demande des étudiants en santé d'être formés aux enjeux environnementaux
- une offre de cours peu développée : si un tiers des 193 établissements recensés proposent un CSE, ceux-ci représentent en moyenne en termes de volume horaire 0,4 % de la formation totale

Formation continue

A ce jour, le rapport relève que parmi l'éventail de modules de formations continues ou diplômes universitaires accessibles, peu traitent des enjeux santé-environnement et encore moins des enjeux santé-climat.

Un état des lieux de l'offre de formation présentée aux professionnels de santé de ville sur ces sujets a été réalisé dans le cadre de la publication d'un guide dédié à la démarche écoresponsable en cabinet de santé [3] en 2021. : [Microsoft Word - Ressources téléchargeables site ecops-conseil](#)

D'autres formations sont accessibles aux personnels des établissements de santé. La liste établie ne prétend pas être exhaustive mais l'offre semble encore confidentielle.

L'implication (récente) des pouvoirs publics

Création d'un comité de pilotage de la planification écologique dans les secteurs sanitaire et médico-social

Dans la continuité des travaux lancés par la Première ministre sous la marque « *France Nation verte* », coordonnés par le secrétariat général à la Planification écologique, un comité de pilotage (COFIL), a été mis en place le 22 mai 2023 pour le secteur de la santé (sanitaire et médico-social) afin de maîtriser ses impacts environnementaux et d'assurer la transformation écologique du secteur sur le long terme.

Le comité de pilotage de la planification écologique pour le secteur de la santé est présidé par Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

[3] Baras A. Guide du cabinet de santé écoresponsable. Presses de l'EHESP, 2021.



Ce comité réunit pour la première fois différents ministères :

- de la Santé et de la Prévention
- des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- de la Transition énergétique
- de la Transformation et de la Fonction publique
- de l'Industrie
- des Outre-mer

Ces ministères sont complétés par d'autres instances :

- l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap)
- la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)
- la Haute Autorité de Santé (HAS)
- les fédérations du secteur et les conférences hospitalières
- les représentants d'usagers
- ainsi que cinq experts identifiés pour leur engagement et leurs travaux sur le sujet

Les ARS sont également représentées dans ce COPIL, notamment par les Agences Régionales de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est.



Les engagements pris à l'occasion du COPIL ont été insérés dans une convention de planification écologique, qui lie et engage ainsi les parties prenantes depuis décembre 2023. Ils seront pris autour de huit axes :

- Bâtiment et maîtrise de l'énergie
- Industries et produits de santé
- Achats durables :

L'Assurance Maladie s'engage en matière d'achats durables à :

- Proposer dans le cadre de la négociation de l'accord cadre CEPS l'intégration de critères environnementaux
- Étudier la mise en place d'un scoring carbone pour les produits de santé (en lien avec le Greener NHS)
- Analyser dans un cadre européen les conditions permettant de mettre en place un scoring commun

➤ Soins écoresponsables :

Parmi les engagements, à noter la volonté de :

- Déployer des bonnes pratiques en matière de soins écoresponsables et de prescriptions plus sobres par le biais d'un référentiel national
- Recenser l'existant et disposer d'un état des lieux avec des critères de priorisation (impact, facilité de mise en œuvre, reproductibilité, engagement des professionnels...)

- Identifier les dispositions réglementaires bloquantes pour les faire évoluer

➤ Déchets du secteur

Parmi les engagements, à noter la volonté de :

- Développer la sobriété des prescriptions et mener une réflexion sur la déprescription et les alternatives non médicamenteuses
- Développer la délivrance de médicaments à l'unité (élément intégré notamment à la Convention nationale des pharmaciens en 2023)
- Redéfinir le périmètre des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI) et développer la réutilisation des emballages des DASRI en accompagnant les expérimentations
- Structurer la revalorisation des déchets issus de dispositifs médicaux et mettre en place une filière de valorisation de matériaux précieux
- Développer le recyclage des déchets hors DASRI et permettre la valorisation des déchets d'activités de soins issus des dispositifs médicaux notamment

➤ Transport et mobilités durables

➤ Impact environnemental du numérique



➤ Formation et recherche en transformation écologique

Parmi les engagements, à noter :

- Insérer à l'offre de formation initiale un socle commun obligatoire de connaissances et de compétences sur la transition écologique pour tous les étudiants en santé de premier cycle, en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)
- Inscrire la formation continue aux enjeux santé-environnement et à l'évolution des recommandations et bonnes pratiques pour une transformation écologique au plan de formation de chaque établissement de santé et parmi les orientations prioritaires du Développement Professionnel Continu (DPC) des professionnels libéraux et des OPCO pour l'ensemble des professionnels et acteurs de santé



L'implication de l'Assurance Maladie

La convention d'objectifs et de gestion (COG) de la CNAM pour 2023-2027, signée en juillet 2023, s'articulait autour de six axes, dont celui de « Faire de la prévention des enjeux de la transition écologique et de la santé publique un marqueur de l'engagement de l'assurance maladie ».

En novembre 2023, l'Assurance maladie, s'est dotée d'une mission nationale de la transition écologique du système de santé et la santé environnementale.

« Le dérèglement climatique peut être lourd de conséquence pour le système de santé. C'est pourquoi, l'Assurance Maladie s'engagera aux côtés de l'État et des professionnels de santé à la fois dans une stratégie de décarbonation du système de santé, mais aussi dans la mise en œuvre d'actions en santé environnementale. Elle intégrera la dimension santé environnementale dans toutes les campagnes de gestion du risque et de promotion de la santé, et expérimentera avec les partenaires conventionnels des actions de prévention en santé environnementale » [4].

[4] Publications : Convention d'objectifs et de gestion | L'Assurance Maladie (ameli.fr)
<https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/publications-referance/assurance-maladie/convention-objectifs-gestion>




Comment réduire l'empreinte carbone des cabinets libéraux

Le chantier est vaste. Il nécessite une réflexion globale pour l'ensemble du cabinet. Un découpage par zone semble pertinent pour appréhender votre action, qu'elle soit globale ou localisée.

Les évaluations carbone spécifiquement réalisées en cabinet dentaire ont permis d'observer que le poste le plus émetteur de gaz à effet de serre est celui des transports - bien avant tous les autres postes, tel que les achats, les déchets...



Les espaces extérieurs

-  Développer la végétation, c'est protéger la biodiversité et les ressources naturelles, c'est aussi :
 - Améliorer le confort et la qualité de vie au travail toute l'année
 - Créer des ilots de fraîcheur naturels profitables aux habitants du quartier
-  Installer un compost adapté à la situation du cabinet (si les repas sont pris sur place).
-  Favoriser / solliciter l'installation d'un parc de stationnement sécurisé pour les vélos, des pistes cyclables sécurisées, un arrêt de bus à proximité ou encore une borne de recharge véhicules électriques.





La conception du bâtiment

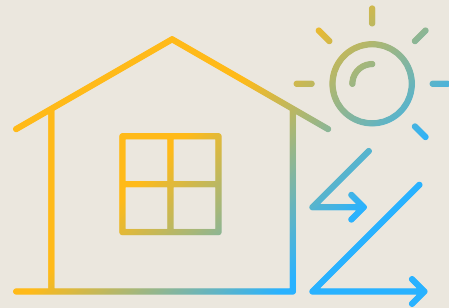


Construire un cabinet écoresponsable ? Rénover / isoler un bâtiment ancien ?

Avec l'entrée en vigueur de la réglementation « RE 2020 » [5] qui rehausse les critères de performances énergétiques, d'isolation et de confort en hiver comme en été, c'est l'occasion de privilégier des matériaux durables, des équipements économes en énergie et valorisant les ressources naturelles (exposition au soleil, spécificités du terrain, etc.).

Les petits plus :

- Installer un système de récupération d'eau [6], des panneaux solaires, un chauffage plus résilient de type géothermie
- Jouer avec l'albedo (pouvoir réfléchissant d'une surface)



Quelle disposition des pièces privilégier ?



- Installer les salles secondaires telles que la salle stockage ou les sanitaires
- Couper les vents froids grâce à des arbres à feuillage persistant



- Installer la salle de consultation pour profiter de la clarté naturelle
- Favoriser l'éclairage naturel grâce à de larges ouvertures
- Privilégier l'ombrage naturel grâce à une végétation à feuille caduque
- Installer un auvent ou des stores aux fenêtres afin de maîtriser les pics de chaleur en été et profiter de la clarté en hiver

[5] Réglementation environnementale RE2020 | Ministères Écologie Énergie Territoires.
<https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020>

[6] L'installation d'un récupérateur d'eau est possible mais contrôler par l'ARS, étant donné qu'il est interdit de récupérer l'eau en structure de santé.

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/usage-domestique-d-eau-de-pluie>

La vie du cabinet

Réduisez votre consommation énergétique & d'eau au sein du cabinet.

Certaines habitudes vous permettront de réduire votre consommation électrique et faire des économies. A titre d'exemples :

- Éteindre en fin de journée les veilles d'ordinateur et d'imprimantes ou d'appareils médicaux en recourant à des prises avec interrupteur
- Privilégier la lumière naturelle autant que possible en journée
- Equiper de LEDs et/ou variateurs de lumière les lampes d'appoint
- Jouer sur l'ouverture/fermeture des stores et volets durant la nuit et en pleine été pour limiter la déperdition de chaleur ou le recours intensif à la climatisation
- Installer un thermostat d'ambiance :
 - Jour : à 19° C l'hiver (adaptable si besoin)
 - L'été, la climatisation à partir de 24°, et pas au-delà de 5° de différence avec l'extérieur
 - Nuit et période inoccupée à 16° C






Équiper les **robinets d'écomousseurs** et vérifier régulièrement les fuites d'eau.

Les achats en mode développement durable

De nombreux produits à usage unique sont nécessaires à l'activité quotidienne des professionnels de santé.

Une réflexion sur ce qui est utile/futile dans le cadre des recommandations professionnelles est une première étape et, selon votre contexte, opter pour des biens réutilisables en veillant bien sûr à les utiliser ensuite un grand nombre de fois pour amortir les phases de fabrication et d'entretien qui sont logiquement plus énergivores au départ que l'usage unique.

-  Veiller à acheter du matériel jetable recyclé et/ou recyclable quand cela est possible, vous pouvez aussi vous procurer des produits nettoyants écolabellisés, plus respectueux de l'environnement.
-  Utilisez le matériel médical de seconde main [7].
-  Faites durer les équipements de bureau le plus longtemps possible (Smartphone, tablette, ordinateur...). Faites-les réparer en cas de panne lorsque c'est possible et recycler lorsqu'ils arrivent en fin de vie.

[7] BiensConfraternels | Matériel médical d'occasion



Une meilleure gestion des déchets



Mettez en place le tri sélectif des déchets papiers et autres cartonnets ainsi que des plastiques et des éléments recyclables.

Le marc de café, les sachets de thé et autres restes de repas pourront rejoindre un compost, si vous en avez un à proximité du cabinet [8].



Utilisez de manière raisonnée la filière DAS à risque infectieux (DASRI) en dehors des objets piquants coupants tranchants (OPCT).

Pour aller plus loin :

- Guide DASRI (sante.gouv.fr)
 - Mémo des consignes de tri et de stockage pour les chirurgiens-dentistes download (sante.fr)
- Le mercure dans l'amalgame dentaire : 1 (sante.fr)



FOCUS secrétariat

Les 10 gestes pour un secrétariat écoresponsable



Imprimer léger



Paramétrer l'imprimante par défaut en mode

- éco / « brouillon »
- recto-verso ou format livret
- noir et blanc + limiter le nombre d'impression au strict minimum

Pour la prise de rendez-vous, avant d'imprimer les informations, demander au patient si cela lui sera utile.

[8] Le tri des bio-déchets est une obligation.



Choisir des consommables porteurs de labels environnementaux/ écolabels



- Papier recyclé non blanchi
- Grammage faible < 80 grammes
- Issu des forêts gérées durablement
- Crayons rechargeables en matières recyclées



Eteindre les appareils électriques en fin de journée ou en cas de pause prolongée



Débrancher tous les transformateurs (chargeurs de batteries par exemple) qui, même si l'appareil est éteint, continuent de consommer.



Recycler les cartouches d'encre, le papier et développer les filières de tri pour le petit matériel (exemple : stylos repris par l'association « les clowns de l'espoir »)



Choisir un moteur de recherche écoresponsable



- « Ecosia » : chaque recherche internet effectuée sur ce moteur participe à la reforestation. Le nombre d'arbres replantés dans le monde grâce à vous est affiché sur l'écran.
- « Lilo » : ce moteur de recherche finance des projets sociaux et environnementaux. A chaque recherche, vous collectez une goutte d'eau qui représente l'argent généré par la recherche et vous choisissez le projet que vous souhaitez soutenir.

Pour naviguer plus léger, ajouter le lien des sites visités régulièrement (banque, fournisseur de matériel, info...) aux « favoris » du navigateur internet ou les rechercher dans l'historique.



Alléger la boîte mail



- Se désabonner systématiquement des newsletters et sites publicitaires
- Effacer les mails inutiles et vider la corbeille régulièrement
- Eviter l'envoi de pièce jointe, indiquer le lien correspondant s'il existe
- Décocher « répondre à tous » lorsque la réponse n'intéresse pas tous les destinataires.
- Communiquer dans la signature de mail son engagement en paramétrant par exemple : « Dr , Pour votre bien être et celui de la planète, n'imprimez ce mail que si nécessaire. »



Apposer un stop-pub sur la boîte aux lettres et retourner à l'envoyeur tout document ou catalogue non souhaité en indiquant « N'habite Pas à l'Adresse Indiquée- NPAI »



Regrouper l'envoi de colis et les commandes pour limiter le nombre de déplacements des coursiers et livreurs.



S'équiper en matériel d'occasion : de récupération ou reconditionné s'il est disponible à la vente ou en troc



Utiliser de manière optimale les équipements



- Lire attentivement les précautions d'usage
- Récapituler les conseils pour préserver l'efficacité du matériel (par exemple : timing de recharge de batteries, conditions de stockage, consommables adaptés...)
- Remplir le formulaire de garantie
- Réparer ou remplacer les pièces défectueuses plutôt que changer entièrement l'appareil

Source : ECOPS Conseil



La consultation



Prescrire des conseils et favoriser les alternatives non médicamenteuses lorsque c'est possible (conseils hygiéno-diététique et l'importance de l'alimentation dans la santé bucco-dentaire et la santé générale bien sûr...).

Rappelons que d'après les estimations présentées par le Shift Project dans « Le Plan de transformation de l'économie française, vaste panorama de l'empreinte carbone de chaque secteur et des moyens de la réduire », le médicament et les dispositifs médicaux constituent 55% des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de soins.

« Sans priver le patient des bénéfices des médicaments sur sa santé, il y a beaucoup de cas dans lesquels on peut se demander si tel ou tel médicament est vraiment nécessaire, ou, quand on a plusieurs médicaments possibles, quel est le choix le plus écoresponsable ».

Pour les recommandations de dentifrices adaptés au contexte du patient, repérer les alternatives sans composés controversés (nanomatériaux, perturbateurs endocriniens).



Entretien et désinfection



L'axe décarbonation a été privilégié dans cet article mais l'écoresponsabilité au cabinet, c'est aussi la sobriété chimique. Par exemple, favoriser l'usage de microfibrilles ou nettoyeur vapeur pour entretenir les sols, éviter les agents chimiques dangereux porteurs du logo de danger pour l'environnement y participent.



L'information des patients



Sensibiliser et informer les patients et leur entourage au lien santé-environnement et opportunités que les écogestes et la prévention représentent. Ainsi vous pouvez sensibiliser vos patients aux thématiques environnementales, telles que :

- Les co-bénéfices santé-environnement d'une alimentation moins sucrée, moins transformée, plus végétale, avec une consommation de fruits et légumes de saison
- L'importance de rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie
- Informer sur les opportunités et avantages de venir au cabinet en transports à moindre impact écologique (à pied, en vélo, en transports en commun)
- Communiquer de manière ciblée des messages de prévention (écrans, sédentarité, pollution chimique/perturbateurs endocriniens...)

Une phrase de conclusion ?

Pour intégrer la démarche écoresponsable au cœur de nos pratiques, les pistes d'action sont nombreuses.

L'important est d'intégrer des mesures de décarbonation selon notre contexte, pas à pas, en profitant des avantages qu'elles représentent en terme d'économies, de prévention, de pérennité de l'offre de soins, tout en continuant bien sûr à assurer qualité et sécurité des soins !

Bibliographie

- The Shift Project. Décarboner la santé pour soigner durablement. 2023.
- Baras A. Guide du cabinet de santé écoresponsable. Presses de l'EHESP, 2021.
- Marine Sarfati, Alessia Lefébure, Cyrille Harpet, Estelle Baurès, Laurie Marraud. Is environmental sustainability training fundamental to healthcare leadership? State of the art with health students and health leaders. Management in Healthcare, 2023, 8 (1), pp.57-69. fihal-04156871f https://hal.ehesp.fr/hal-04156871/file/MIH_8_1_MIH0006_Marrauld_et_al.pdf
- Qu'est-ce que la planification écologique en santé ? – Ministère de la Santé et de la Prévention. (2023, 20 décembre). Ministère de la Santé et de la Prévention. <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/planification-ecologique-en-sante/article/qu-est-ce-que-la-planification-ecologique-en-sante-432408>
- Planification écologique du système de santé - Ministère de la Santé et de la Prévention. (2023, 22 mai). Ministère de la Santé et de la Prévention. [planification-ecologique-du-systeme-de-sante-feuille-de-route-mai-2023.pdf](#)
- Convention d'objectifs et de gestion - L'Assurance Maladie (ameli.fr). (s. d.).
- Réglementation environnementale RE2020 - Ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires (ecologie.gouv.fr)
- BiensConfraternels | Matériel médical d'occasion. (s. d.). (biensconfraternels.fr)